



Pour un développement social local équitable

COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER

MÉMOIRE DÉPOSÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

**DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL**

MONTRÉAL, LE 29 AOÛT 2013

1. PRÉSENTATION DE LA COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER

La Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) regroupe 29 tables locales de concertation en développement social situées à Montréal. La CMTQ intervient à l'échelle montréalaise sur des enjeux communs à l'ensemble des Tables de quartier comme le développement social local, l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des Montréalais et des Montréalaises, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que l'exercice d'une citoyenneté active. Vous trouverez, en annexe, la liste des 29 Tables de quartier.

Les Tables de quartier sont des instances locales de concertation intersectorielle et multiréseau. Elles ont pour mandat de réunir l'ensemble des acteurs du quartier (communautaires, institutionnels, politiques, privés et les citoyens) sur des questions de développement social. Ensemble, ces acteurs établissent le portrait du quartier et déterminent des priorités d'action dans l'objectif d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations locales. Les Tables de quartier placent les citoyens au cœur de leur démarche et mobilisent le quartier afin d'œuvrer au développement du milieu.

Selon une approche d'intervention intégrée, les Tables de quartier travaillent à l'amélioration de la qualité de vie de la population montréalaise dans plusieurs domaines : l'aménagement urbain, l'habitation, le transport, l'environnement, la sécurité alimentaire, la culture, les loisirs, la santé, l'éducation, l'emploi, etc.

Le processus de concertation du milieu est soutenu financièrement par trois bailleurs de fonds (Centraide du Grand Montréal, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, la Ville de Montréal et ses arrondissements) via un programme fort original, l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local*, élaboré en collaboration avec la CMTQ.

Certaines Tables de quartier pilotent les démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) sur le territoire montréalais. D'autres sont responsables de projets en développement durable issus du programme Quartiers 21 ou encore travaillent sur l'accès à l'alimentation grâce au programme de la Direction de santé publique qui soutient des initiatives d'accès aux aliments santé.

Une constante à travers tous ces projets de développement local: s'appuyer sur les besoins du milieu et grâce à la concertation de celui-ci.

2. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

Dans un premier temps, nous voulons remercier l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) de nous donner l'occasion d'intervenir sur ce projet de plan qui devrait normalement guider le développement de Montréal pour les vingt prochaines années. Cet exercice contribue de façon importante à la participation des citoyens à la vie démocratique montréalaise.

Au-delà de l'exercice mené par l'OCPM, nous devons toutefois vous signifier nos craintes quant au sort qui sera réservé aux conclusions de la présente consultation. En effet, la démarche menant à l'adoption du Plan de développement de Montréal (PDM) a été enclenchée sous l'administration Tremblay, le mandat a été donné à l'OCPM par la « coalition » qui administre Montréal depuis l'automne 2012 et votre rapport et vos recommandations seront remis, après la présente campagne électorale, à une nouvelle administration.

- Nous espérons que la prochaine administration reprendra cette volonté d'établir une planification pour Montréal et se sentira liée au projet de PDM ainsi qu'à vos recommandations.

- La vision de développement

Une véritable planification intégrée

Nous tenons à saluer la vision qui sous-tend le Plan de développement de Montréal, une vision généreuse sur le plan social, qui place la question du logement au cœur des défis du développement de Montréal et qui fait de la qualité de vie des Montréalais un de ses axes importants. Les principes de développement énoncés à la page 14 reflètent d'ailleurs cette intention : « *Une ville inclusive et solidaire qui reconnaît les besoins de sa population la plus vulnérable* » et « *Une offre adéquate de logements abordables et de logements pour les familles et les aînés* ».

La volonté exprimée de faire un plan global avec une vision intégrée est certes une bonne nouvelle quant à la planification du développement de Montréal. On sent un réel souci de tendre vers un développement harmonieux et cohérent de Montréal, placé sous le signe du développement durable. Cette volonté mérite d'être soulignée (comme il est spécifié en page 9 que le PDM n'a pas de portée réglementaire, cela nous laisse un peu songeur quant à son application concrète).

Selon nous toutefois, malgré cette volonté exprimée, le PDM nous semble plus relever qu'une addition de plans et de politiques sectorielles de la Ville que d'une réelle vision intégrée du développement de Montréal. Le Plan aurait avantage à faire le bilan de ces diverses politiques afin de pouvoir ensuite développer une vision plus globale et déterminer les cibles à atteindre d'ici vingt ans.

- Les Tables de quartier travaillent localement selon une approche intégrée et avec une vision globale des problèmes. Il s'agit d'un processus qui contient les étapes normales de toute planification : dresser un portrait à partir duquel on établit un diagnostic (qui comprend un bilan des dernières années), une concertation avec l'ensemble des partenaires afin de prioriser des actions, l'établissement de cibles et d'un échéancier, l'identification des porteurs de dossier, et la mise en place d'un mécanisme de suivi.

De la façon dont le PDM est présenté, nous ne retrouvons clairement aucun de ces éléments qui nous permettraient de concrétiser les actions du Plan.

Un absent : le développement social

Parlant de politiques sectorielles, nous devons noter qu'il y a un grand absent à Montréal puisque cette dernière n'a ni plan ni politique en développement social. Cela est un problème si nous voulons que le développement de Montréal tienne également compte d'objectifs sociaux à atteindre (il y a évidemment une politique familiale et une politique en habitation, mais aucune perspective ni plan de match en développement social).

On sait que le développement social fait partie des compétences des municipalités qui ont fusionné au début des années 2000. Mais le législateur en a laissé les modalités aux grandes municipalités. Les villes de Gatineau, Trois-Rivières et Sherbrooke ont choisi d'élaborer une politique en développement social. Ce que n'a pas fait Montréal, la métropole du Québec qui fait face à de multiples problématiques urbaines en matière de développement social.

Le PDM situant sa démarche dans son obligation de concrétiser l'article 91 de la Charte de la Ville de Montréal (« *La ville doit élaborer un plan relatif au développement de son territoire qui prévoit notamment les objectifs poursuivis par la ville en matière d'environnement, de transport et de développement communautaire, culturel, économique et social.* »), peut-on en conclure que ce document sera la première pierre jetant les bases d'une future politique?

Nous comprenons fort bien qu'on ne souhaite pas trop s'avancer sur le terrain du développement social, notamment parce que plusieurs responsabilités sociales relèvent des paliers supérieurs de gouvernement. Cependant, Montréal a des responsabilités face aux conditions de vie de l'ensemble de sa population et la Ville ne peut laisser en plan les problématiques particulières que lui confère son statut de métropole. La qualité de vie ne passe pas que par des actions afin de boucher les nids-de-poule ou de réduire les places de stationnement.

Le développement social est un des quatre piliers du développement durable, même si nous n'en entendons pas beaucoup parlé. Le PDM le reconnaît d'entrée de jeu en page 13 : « *Le défi du développement, pour Montréal, consiste à se reconstruire sur elle-même selon les principes du développement durable c'est-à-dire un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable...* ».

- Afin que cet aspect du développement soit véritablement pris compte, il faut que le PDM inscrive dans sa vision la nécessité de se doter d'un plan de match en développement social.

La participation citoyenne : un des plus gros atouts de Montréal

En page 14, nous retrouvons un encadré nous présentant les atouts de Montréal. Nous avons une suggestion afin d'ajouter ce qui est une des couleurs vraiment particulière de Montréal.

En effet, Montréal compte sur de multiples réseaux et organismes de citoyens qui interviennent dans de nombreux domaines : entraide communautaire, culture, environnement, économie sociale, aménagement urbain, concertation comme nous le faisons nous-mêmes, bref des milliers de citoyens qui ont le développement de leur ville à cœur et s'impliquent quotidiennement.

- Ces organismes ont développé des savoir-faire et des innovations qui ont dépassé les limites de Montréal. Il s'agit à notre avis d'un atout important pour Montréal. Il faut le dire, il faut s'y référer et il faut collaborer avec eux. Par exemple, les Tables de quartier sont des catalyseurs de la participation citoyenne dans leur milieu, ce qui à l'heure du désabusement et du cynisme, est quand même une bonne nouvelle pour Montréal!

Pour nous, la participation citoyenne est le gage de succès du développement de Montréal. Il ne faut donc pas la craindre; nous croyons même qu'il faille aller plus loin en associant la population et les organismes de la société civile à la gouvernance de Montréal et à sa planification.

Un PDM pour tous les Montréalais, peu importe l'endroit où on habite, son revenu, son origine

Nous sommes parfaitement conscients de l'importance d'avoir un centre-ville fort tant pour le développement économique de Montréal que pour le tourisme ou les activités culturelles. Il est donc normal d'en faire une des assises de toute stratégie de développement.

Cependant, à la lecture de l'ensemble du PDM, nous avons des craintes que le développement du centre-ville, où se concentreront plusieurs investissements, se fasse au détriment des autres quartiers de Montréal qui devront attendre vingt ans avant d'être pris en considération.

Des craintes que le développement du centre-ville se fasse également à l'encontre de la qualité de vie de la population qui habite au centre-ville. Montréal, contrairement à d'autres grandes villes américaines, a un centre-ville habité et nous devons préserver cet acquis.

Des craintes que les sommes consacrées à l'amélioration de la qualité de vie dans nos quartiers soient concentrées dans des nouveaux projets urbains développés autour des principes des *Transit Oriented development* (TOD) aux dépens de l'amélioration ou de la revitalisation des quartiers anciens.

- Nous croyons enfin que tout plan de développement doit placer la lutte à la pauvreté et du développement social au cœur de sa stratégie afin d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des Montréalais et non seulement des plus fortunés qui, on en conviendra, s'en tirent déjà beaucoup mieux.

Un PDM pour les Montréalais

Enfin, rappelons, même si cela semble être une évidence, que le PDM concerne le développement de Montréal, donc les Montréalais et les Montréalaises en tout premier lieu. Bien sûr, Montréal accueille quotidiennement des milliers de travailleurs ou d'étudiants et nous devons en tenir compte dans l'aménagement et le transport.

- Il faut toutefois équilibrer les multiples fonctions dévolues à ces interventions afin de privilégier, nous osons dire « pour une fois », l'amélioration des conditions de vie de ceux et celles qui n'ont pas fui vers la banlieue et qui ont choisi, malgré certains désagréments, de vivre dans cette magnifique ville.

- Les trois axes du Plan de développement de Montréal

De façon générale, les portraits qui sont brossés pour chacun des trois axes du PDM sont assez justes. Le problème est plutôt dans l'absence de vision intégrée et dans le fait que les cibles à atteindre dans la mise en œuvre sont très inégales. Par exemple, à la page 18, la Ville de Montréal affirme vouloir intervenir de façon plus ciblée dans le domaine de l'habitation, reconnaissant l'enjeu majeur de l'accès à un logement abordable, mais, dans les actions ou les stratégies, on ne le voit pas concrètement.

Vivre et grandir à Montréal

En introduction, le PDM dresse un portrait réaliste de la situation dans nos quartiers soulevant quelques-uns des problèmes auxquels nous faisons face : une partie de la population qui vit dans des conditions défavorables (29% de la population de Montréal vit sous le seuil de faible revenu avant impôt¹ et 36% des ménages sont en situation de pauvreté), des secteurs de la Ville moins avantagés en équipements collectifs et en accès au transport collectif, l'accès difficile à un logement abordable et le déficit migratoire.

Consolider et améliorer les quartiers existants

Nous sommes heureux de constater que « *l'accessibilité, l'adaptation et la rénovation des logements* », la « *diversification des activités par une meilleure offre d'équipements collectifs et de services de proximité* » ainsi que « *l'amélioration de l'offre d'équipements collectifs et culturels et de parcs à proximité* » fassent partie des actions privilégiées par cette priorité du PDM.

¹ Les données relatives à la pauvreté à Montréal, site Web de la Diversité sociale de la Ville de Montréal, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258.90427808&_dad=portal&_schema=PORTAL

Cependant, encore une fois, si le portrait est assez juste, nous nous demandons comment nous pourrions améliorer la situation (nous y reviendrons dans la section consacrée au Plan d'action). Notons que l'affirmation en page 21 à l'effet qu'une « *grande part du parc de logements montréalais répond aux attentes de plusieurs types de ménages, incluant les familles* » ne correspond vraiment pas à la « réalité terrain » que nous vivons dans plusieurs quartiers de Montréal. D'ailleurs, le PDM lui-même, en page 22, contredit cette affirmation en indiquant qu'il faut, dans la stimulation résidentielle proposée, inclure des logements de grandes dimensions.

- Nous aurions également souhaité que ce portrait de la situation évoque les défis particuliers du logement social (les nombreux besoins, le manque de financement, le retrait du fédéral, etc.) tout comme la nécessité de stopper la dégradation du parc locatif montréalais ainsi que la problématique de la salubrité.

Un bref mot enfin pour souligner que le développement des Quartiers culturels, un élément clef de l'amélioration de la qualité de vie de nos quartiers qui a fait l'objet d'une consultation par la Ville de Montréal, est carrément absent de ce portrait.

Travailler et étudier à Montréal

Le portrait qui se dégage de cet axe du Plan de développement a avivé nos craintes quant à une priorisation du centre-ville de Montréal, en raison de la vision du développement économique centrée uniquement autour de trois pôles majeurs et au choix de consolider et de développer le transport en commun en fonction des secteurs achalandés économiquement.

Le PDM parle beaucoup de perspectives d'emplois régionaux, des pôles économiques du centre, de l'est et de l'ouest de Montréal et des parcs industriels mais aucun mot n'est glissé sur l'économie locale, les emplois locaux, l'économie sociale, le secteur des services (qui se concentre autour des commerces de proximité). Pourtant, une commission de la Ville de Montréal a livré l'an dernier un rapport sur le développement économique local.

- Une véritable vision du développement de Montréal doit comprendre une stratégie de développement économique local et de soutien à l'emploi qui dépasse le volet régional (et donc l'attrait de la main-d'œuvre extérieure à Montréal) pour s'adresser aussi aux populations locales. Il en va de la qualité de vie de notre population montréalaise et de nos quartiers, ce qui doit être au cœur du PDM.

Si on souhaite consolider et améliorer les quartiers existants, on ne peut faire fi de cet axe important de l'activité économique montréalaise. Si on souhaite réduire les déplacements en automobile, il faut offrir aux populations locales des services à proximité et même réduire la distance entre le lieu de travail et la résidence.

Or, lorsqu'on propose « *d'accroître les déplacements en transports collectif et actif vers les secteurs les plus achalandés en période de pointe* », donc en fonction des pôles d'emploi et d'études, nous comprenons que le développement économique de Montréal sera l'élément moteur autour duquel seront ciblés prioritairement les investissements limités en matière de transports collectifs.

- Des besoins existent dans les quartiers, dont la desserte locale, et celle entre les quartiers, mais ils ne sont pas évoqués ni dans la section « *Vivre et grandir à Montréal* » ni dans celle-ci.

Aménager la ville

Quelques commentaires en vrac :

- L'identité de Montréal ne se limite pas seulement aux arts et au design, éléments distinctifs de Montréal et auxquels nous nous associons, mais il faut aussi tabler sur notre histoire et la richesse de nos quartiers dans le renforcement souhaité de notre identité. Dans cette perspective, répétons que nous sommes étonné de ne pas retrouver de stratégie de développement des quartiers culturels, pourtant un des trois axes retenus pas le Rendez-vous 2012 Montréal métropole culturelle.

- Une lumière rouge : l'accès au fleuve signifie un accès prioritaire à une utilisation des berges par la population et non à un accès privé, comme nous le laissent croire certains projets qui privilégient l'accumulation de tours de condos en bordure du fleuve. L'accès au fleuve doit être public et non privé.

- En page 41, le PDM souligne l'importance de ces espaces publics que sont nos parcs et de leur animation. Cet énoncé, que nous partageons, doit être complété par l'implication de la population locale qui, bénévolement, forme des comités de citoyens afin de veiller au bon maintien des parcs et à leur animation, ce qui favorise la vie de quartier. Il faut reconnaître cet apport citoyen et s'engager à développer le soutien à ces initiatives. Tout comme il faut faciliter l'utilisation des espaces publics en modifiant certaines réglementations restrictives quant à l'appropriation de l'espace public par la population.

3. AGIR SUR LA VILLE : PLAN D'ACTION MUNICIPAL 2013-2017

D'entrée de jeu, le projet de PDM précise que la Ville ne pourra agir « *qu'en fonction de ses compétences et de sa capacité financières* ». On constate d'ailleurs que la très grande majorité des actions relèvent du programme triennal d'immobilisations (PTI) et ont donc déjà été comptabilisées. Peu de place est accordée à de nouveaux projets ou de nouvelles réalisations, les postes budgétaires de la Ville étant déjà décidés et les revenus de la Ville n'étant pas au rendez-vous.

Les interventions en habitation et en transport, pour ne nommer que celles-ci, sont tributaires des sommes qui pourraient éventuellement provenir des paliers supérieurs de gouvernement. Même la volonté d'intensifier les interventions dans les secteurs défavorisés dépend de la collaboration du Gouvernement du Québec.

➤ Selon nous, ce sont là des limites sérieuses à un réel Plan de développement de Montréal, aux changements des pratiques établies, à l'innovation voire à l'imagination. Si une stratégie de développement de Montréal doit se cantonner à l'intérieur du budget actuel, et au surplus que celui-ci est déjà engagé pour plusieurs années via le PTI, quelle réelle contribution pouvons-nous, organismes et citoyens, donner à ce projet de PDM?

Voilà pourquoi il est d'autant plus important de garder le cap sur une vision intégrée comprenant le développement social. Ainsi, en introduction à cette partie, lorsqu'on indique que le PDM « *doit conduire à privilégier des actions pour accroître l'attractivité, le développement et la richesse collective* » nous souhaiterions y ajouter que cet objectif se doit d'améliorer la qualité de vie de la population montréalaise en concrétisant le principe d'une ville solidaire. Sinon, nous aurons l'impression, et les actions plus ciblées en matière de développement de projets urbains nous le démontrent, que le projet de PDM vise avant tout un développement qui va ne bénéficier qu'aux promoteurs immobiliers.

- Renforcer le leadership de Montréal à titre de métropole

Réaliser les projets urbains du centre-ville

Planifier en priorité les grands secteurs stratégiques

« *Montréal veut, par ses actions, renforcer son leadership à titre de métropole économique et culturelle* » (page 51). Fort bien, mais encore une fois, qu'en est-il du social ? Une métropole qui se démarque doit être créative et innovante mais pas seulement en économie ou en culture.

- Nous l'avons déjà mentionné, Montréal se doit également d'assumer un plus grand leadership en matière de développement social : sur la place publique, auprès des autres paliers de Gouvernement, sur la scène internationale. Montréal ne sera vraiment une métropole que lorsqu'elle intégrera davantage cet aspect du développement durable.

Nos craintes quant à une priorisation des actions dans le centre-ville, face aux investissements qui y sont majoritairement concentrés, ne seront pas rassurées par les sections consacrées au leadership de Montréal et à la réalisation des grands projets urbains.

Le Quartier des spectacles, le CHUM, Griffintown : ce sont des projets situés au centre-ville pour lesquels l'argent est déjà engagé et la planification décidée. Le PDM n'aura que peu d'impact sur ce type de projet. Dommage...

D'autres projets en cours, comme le CUSM, le secteur du Triangle, le site de l'ancienne gare de triage d'Outremont, l'Espace pour la vie, sont considérés hors du centre mais, honnêtement, allez dire aux gens de Lachine et Pointe-aux-Trembles que ce sont des projets hors du centre...

- Convenons donc que peu de projets importants (en termes de grandeur et d'investissements) à portée locale sont inclus dans ces vingt ans de développement de Montréal.

- Améliorer la qualité de vie des collectivités dans les quartiers

Encore une fois, en introduction, le PDM nous livre une mise en garde qui limite les possibilités de développement : on nous dit que les actions devront « *tenir compte des impératifs budgétaires locaux et municipaux* ». Il y a certes une réflexion à faire sur la diversification des sources de financement de la Ville. Sinon, comment rêver Montréal si les contraintes financières sont si importantes ?

Favoriser l'accès à des logements abordables et de qualité notamment pour les familles, les ménages à faible revenu et les aînés

Le portrait de la situation que nous retrouvons en page 64 est assez fidèle à la réalité : « *Conséquemment, il est difficile pour certains ménages d'acquiescer un logement à Montréal, voire même d'accéder à des logements répondant à leurs besoins, ce qui peut engendrer, à moyen terme, un déséquilibre de la diversité sociale de Montréal* ».

Pour faire face à cette situation, le PDM propose la poursuite des actions déjà menées par la Ville et « *l'intensification des actions en cours dans d'autres cas* ». Quelles actions? Comment? Nous n'en avons malheureusement aucune indication.

Le PDM souligne également que « *l'intégration de logements familiaux, notamment dans les projets urbains, demande à être encouragée et appuyée, ce qui dépasse la capacité des programmes d'habitation existants* ». Ici aussi aucun mot sur la stratégie à adopter.

- Constitution d'une réserve foncière pour du logement social? Renforcement de la Stratégie d'inclusion de logements abordables afin de s'assurer, y compris dans les quartiers en développement, que soient construits des logements sociaux? Orienter le marché afin d'amener les promoteurs privés à construire un % de logements de grandes dimensions? Améliorer la qualité du parc locatif notamment en resserrant les interventions en matière de salubrité? On ne retrouve aucun de ces éléments dans le Plan d'action.

Améliorer l'offre en équipements collectifs municipaux

Encore une fois, la thématique et l'objectif sont bien présentés en introduction mais aucune stratégie n'est proposée afin d'améliorer l'offre en équipements collectifs et en services (un élément peu développé dans le PDM). Il y a absence de toute planification quant à l'accès aux services de proximité essentiels que sont les commerces, les épiceries, les écoles, les soins de santé, etc.

- Les actions demeurent générales, non ciblées, sans objectifs dans le temps. Que veut-on réaliser d'ici vingt ans ? Combien de parcs ? Combien d'arénes mis aux normes ? Combien de bibliothèques ? Où ? Quand ? À quel rythme ?

Verdir les quartiers

- Bien sûr, nous devons verdir notre Ville ! Nous tenons toutefois à souligner ici que les besoins sont énormes dans les secteurs défavorisés : on y retrouve plus d'îlots de chaleur, plus de béton, plus de grandes voies routières, plus de pollution, moins d'arbres et d'espaces verts, etc.

Intervenir en priorité dans les secteurs défavorisés

« *La Ville de Montréal propose de développer et de renforcer les outils et programmes destinés à mieux soutenir les secteurs défavorisés, notamment au moyen d'un programme à frais partagés avec le gouvernement du Québec. Basée sur les acquis et les résultats obtenus, cette démarche doit porter autant sur les enjeux du cadre bâti, tels que le logement, les équipements collectifs et l'aménagement des parcs, que sur ceux touchant les conditions sociales, comme l'accès à l'emploi, la persévérance scolaire, l'intégration des communautés immigrantes et la réinsertion sociale des personnes marginalisées.* » (Pages 70 et 71).

Nous sommes tout-à-fait d'accord avec cet objectif ! Mais, quels outils et programmes veut-on renforcer ? Comment ? Avec combien d'argent ? Où ? Le PDM ne nous en donne aucune indication. Nous trouvons cette partie du plan d'action plus générale et imprécise.

Étant sur le terrain à travailler toutes ces problématiques, selon une approche globale, nous constatons que les ressources et les moyens sont loin d'être à la hauteur des besoins.

- Puisqu'il n'y a pas de politique ou de plan en développement social à la Ville, puisque les budgets consacrés sont nettement insuffisants (la lutte à la pauvreté, les relations interculturelles, les problématiques particulières, les RUI, les tables de quartier ne représentent au total que 14,6 millions sur un budget de plus de 4 milliards et on ne propose aucune avenue d'augmentation d'ici vingt ans), nous sommes sceptiques quant à la concrétisation de cette orientation dans le PDM.

Pour notre part, nous sommes prêts à poursuivre, dans la mesure de nos moyens, au plan local nos interventions. Notre modèle de concertation permet aux milieux de se donner une voix sur leur développement, via la participation citoyenne. Un modèle que la France vient de découvrir et adaptera dès cette année.²

- Nous tenons enfin à noter que, si les actions de développement de Montréal proposées dans les projets urbains se concrétisent, nous avons de fortes craintes que les effets collatéraux du développement de Montréal auront des impacts négatifs qui contrecarreront les effets positifs des interventions dans les secteurs défavorisés : augmentation du coût du logement et des loyers commerciaux, gentrification, délocalisation des populations défavorisées dans d'autres quartiers, etc.

Voilà pourquoi, il faut absolument une réflexion, puis une stratégie d'intervention sur la gentrification, une pièce du puzzle totalement absente du PDM. Si les familles ramenées à Montréal expulsent les moins fortunés de leurs quartiers, nous ne serons pas collectivement plus avancés dans votre volonté d'avoir une ville plus solidaire!

- Accroître l'utilisation du transport collectif

« *La Ville de Montréal mise prioritairement sur le développement du transport collectif et actif, surtout aux fins du travail et d'études.* » Cette affirmation de la page 73 nous inquiète en regard des besoins en termes de desserte locale et de transport entre les quartiers. Le bilan du Plan de transport présenté en août dernier nous apprenait qu'il manquait au moins 800 millions pour le réaliser.

- Nous le répétons, nous ne retrouvons aucune référence aux dessertes locales et interquartiers dans le PDM, ce qui a pourtant une incidence sur la qualité de vie de nos quartiers (avec l'apaisement de la circulation, le transport actif, la sécurisation des voies routières, etc.).

Sur un autre plan, en page 76, il est précisé que « *la majorité des frais d'exploitation de la STM sont assumés par les usagers et par l'agglomération de Montréal. Il s'avère donc souhaitable que de nouvelles sources de revenus soient implantées le plus rapidement possible par le gouvernement du Québec pour assumer les frais d'exploitation liés à l'accroissement de l'offre* ».

Un souhait que nous partageons d'autant plus que le coût du titre de transport a connu une hausse fulgurante depuis 10 ans (181% pour le billet unitaire, 58% pour la CAM). Comme le soulignait la direction de santé publique de Montréal « *Le transport collectif constitue un enjeu pour les entreprises et les métropoles, mais également pour les individus. Considérant que les personnes à faible revenu se déplacent plus souvent que les autres sans voiture, l'accessibilité aux emplois qui correspondent à leurs compétences par transport collectif est un point réellement crucial. (...) Un meilleur financement public du transport collectif et une meilleure desserte dans les quartiers défavorisés contribuerait à accroître la mobilité des personnes à faible revenu y vivant, et donc réduire les risques d'exclusion sociale.* »³

- Le transport en commun est tout de même un service essentiel pour les populations économiquement défavorisées (les sans emploi, les travailleurs à petits revenus) qui permet de contribuer à la vie citoyenne de la cité.

² Blogue "Quel avenir pour Montréal?", François Cardinal, site Web de La Presse, 19 août 2013, <http://blogues.lapresse.ca/avenirmtl/2013/08/19/quand-la-france-prend-exemple-sur-montreal.../>

³ Rapport du directeur de santé publique 2011, « Les inégalités sociales de santé à Montréal, le chemin parcouru », pages 117 et 118.

Favoriser et sécuriser les déplacements pour les piétons et les cyclistes

Ici aussi, nous voulons sensibiliser la Ville à l'importance de ne pas développer et soutenir le transport actif uniquement dans le centre de Montréal. L'est de l'Île et l'ouest de l'Île veulent eux aussi des pistes cyclables et des stations de Bixi.

4. LE CADRE FINANCIER DU PDM

Nous avons été surpris de constater que nous ne retrouvons que deux pages sur le cadre financier qui devrait permettre la mise en œuvre du PDM. Nous l'avons déjà mentionné, la très grande majorité des sommes engagées dans le PDM proviennent du PTI, ce que reconnaît le projet de PDM en page 82. Plusieurs interventions sont tributaires des choix que prendront les paliers de gouvernement supérieurs, comme en transport collectif, en logement social, en culture, en interventions en itinérance ou dans les secteurs défavorisés, etc.

Le PDM souligne d'ailleurs que les gouvernements du Québec et du Canada seront appelés à contribuer au financement du PDM. Il faudra toutefois assumer un fort leadership sur cette question et s'appuyer sur l'ensemble de la communauté pour obtenir des gains substantiels.

- Ce sont là de sérieuses limites à un développement de Montréal. Cela pose toute la question du sous-financement systémique de Montréal (à ce sujet voir la présentation effectuée le 4 juin dernier à l'OCPM par Mme Danielle Ripeau, de la Conférence régionale des élus de Montréal, sur la part de Montréal dans les budgets de Québec) et de l'inévitable débat citoyen que nous devons avoir sur la diversification des sources de revenu de la Ville.

Le PDM ouvre la porte à une plus grande contribution promoteurs à ce chapitre et nous le saluons : *« notamment dans le cadre d'ententes particulières soutenant le développement immobilier »* (page 81). D'autres avenues existent et il faudra ouvrir un chantier sur la diversification des revenus de la Ville de Montréal. Lorsqu'on pense aux sommes qui ont été détournées, comme nous l'apprend la commission Charbonneau, on ne peut plus nous répondre ad nauseam que la Ville n'a pas d'argent pour développer Montréal.

En terminant, le projet de PDM souligne que la *« mise en œuvre du Plan de développement aura, par ailleurs, des effets positifs sur l'économie montréalaise, notamment parce qu'une meilleure utilisation du territoire et du potentiel immobilier de certains secteurs se traduira par une croissance des valeurs foncières et, par conséquent, des revenus fiscaux de la Ville de Montréal et des gouvernements »* (page 82).

- Pour notre part, en réaction à cette affirmation, nous terminerons ce mémoire en soulignant les impacts de la croissance des valeurs foncières sur le coût des immeubles et des loyers (et donc des baux commerciaux), sur le coût du loyer résidentiel ainsi que sur la réalisation des projets de logements et d'équipements collectifs. Il est déjà très difficile de développer dans nos milieux et nous croyons qu'avec une stratégie de développement uniquement axée sur le développement immobilier nous ne ferons que détériorer l'accessibilité au logement et aux services, et donc la qualité de vie.

Tout le monde veut une belle ville agréable, mais selon nous il est impératif d'avoir une belle ville agréable pour tout le monde!

Le suivi du PDM

Une absence de taille : Nous ne retrouvons aucune proposition de mécanisme de suivi du PDM qui impliquerait la société civile et les citoyens comme on l'a fait pour le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). On se prive ici de l'implication de l'ensemble de la société vers un objectif commun.

Une grande question : Comment le PDM va-t-il atterrir dans les arrondissements ? Quel sera leur niveau d'adhésion à la vision et à la mise en œuvre ?

Une inconnue : Quelle sera l'adhésion de la prochaine administration municipale à la démarche du PDM et aux recommandations de l'OCPM?

5. DIX-NEUF PROPOSITIONS AFIN D'AMÉLIORER LE PDM

1. Présenter un bilan des diverses politiques et plans sectoriels de la Ville de Montréal.
2. Intégrer une planification stratégique au PDM comprenant : un portrait de la situation actuelle à partir duquel on établira un diagnostic, une priorisation des actions, l'établissement de cibles et d'un échéancier, les ressources requises, l'identification des porteurs de dossier.
3. Adopter une politique en développement social.
4. Reconnaître l'apport des réseaux citoyens dans les atouts de Montréal.
5. Faire davantage ressortir que le PDM concerne tous les quartiers de Montréal.
6. Toute planification du développement de Montréal étant habituellement effectuée en fonction de la grande région métropolitaine et des populations qui viennent travailler sur l'île, profiter du Plan de développement de Montréal pour affirmer davantage qu'il concerne au premier plan la population qui y habite.
7. Inclure une stratégie de développement des quartiers culturels à partir du rapport de la consultation qui s'est tenue à Montréal et de l'expertise de Culture Montréal avec lequel nous collaborons.
8. Ajouter une stratégie de développement économique local et d'emploi local.
9. Soutenir l'implication citoyenne dans l'animation des parcs et faciliter l'utilisation des espaces publics par les citoyens et les organismes, notamment en modifiant certaines réglementations.
10. Se doter d'une véritable stratégie de développement d'habitation :
 - Constituer une réserve foncière pour du logement social afin que celui-ci ne dépende pas uniquement du développement du marché privé;
 - Rendre la Stratégie d'inclusion de logements abordables obligatoire et la renforcer;
 - Dans l'optique de garder nos familles à Montréal, orienter le marché afin d'amener les promoteurs privés à construire un % plus élevé de logements de grandes dimensions;
 - Améliorer la qualité du parc locatif notamment en resserrant les interventions en matière de salubrité.

11. Proposer une stratégie d'accès aux services de base essentiels dans tous les quartiers en utilisant divers moyens tels que soustraire des espaces commerciaux de la spéculation foncière pour assurer des loyers abordables, adopter des zonages dédiés, des règlements incitatifs et offrir des programmes de soutien pour l'implantation de commerces ou services de proximité.
12. Augmenter le budget en développement social.
13. Augmenter les budgets des démarches concertées de revitalisation de quartier et les tables de concertation en développement social.
14. Adopter des mécanismes afin de contrer les effets de la gentrification dont le déplacement des populations locales.
15. Inclure les problématiques de desserte locale et interquartiers ainsi que la préoccupation de l'accès économique au transport collectif dans les priorités du PDM.
16. Lancer un grand chantier collectif sur la diversification des revenus de Montréal.
17. À propos de la gouvernance de la Ville de Montréal, adopter un mécanisme de planification et d'aménagement urbain qui inclut la participation citoyenne.
18. Proposer un mécanisme de suivi du PDM composé d'élus, de fonctionnaires, de citoyens et d'organismes de la société civile.
19. Affirmer plus fermement que cette grande opération de planification du développement de Montréal est la pierre d'assise de l'élaboration du prochain schéma d'aménagement et que les arrondissements seront liés aux orientations et aux principes guidant le PDM.

Coalition montréalaise des Tables de quartier
5350, rue Lafond
Montréal, Québec H1X 2X2
514 524-1797 poste 228
cmtq@cdcrosemont.org
© Août 2013

ANNEXE : Les 29 Tables de concertation de quartier membres de la CMTQ

Action-Gardien de Pointe Saint-Charles

Coalition de la Petite-Bourgogne Quartier en santé

Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent

Concert'Action Lachine

Concertation en développement social de Verdun

Concertation Saint-Léonard

Concertation Ville-Émard/Côte-St-Paul

Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce

Conseil communautaire Solidarités Villeray

Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville

Corporation de développement communautaire Action Solidarité Grand Plateau

Corporation de développement communautaire Centre-Sud

Corporation de développement communautaire Côte-des-Neiges

Corporation de développement communautaire de la Pointe

Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies

Corporation de développement communautaire de Rosemont

Interaction du quartier Peter-McGill

Mercier-Ouest, Quartier en santé

Montréal-Nord en santé

Regroupement des organismes communautaires et humanitaires d'Anjou

Regroupement des tables de concertation de la Petite Patrie

Solidarité Ahuntsic

Solidarité Mercier-Est

Solidarité Saint-Henri

Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent

Table de développement social de LaSalle

Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve

Table de quartier du Nord-Ouest de l'île de Montréal

Vivre Saint-Michel en santé